

## MORATOIRE SUR LA 5G

Les élus du groupe Lille en commun, durable et solidaire agissent pour que Lille soit une ville en mouvement, engagée dans la transition écologique, respectueuse de la justice sociale et actrice d'un développement soutenable. Nous sommes évidemment favorables au progrès dès lors qu'il a pour objet premier de servir l'intérêt général et de permettre l'amélioration des conditions de vie de tous les citoyens.

S'agissant du déploiement de la technologie 5G, nous partageons les inquiétudes exprimées dans la société française.

Avant de pouvoir affirmer que la 5G représente à coup sûr un progrès pour nos villes et leurs habitants, il nous semble que plusieurs zones d'ombre, déjà soulignées auparavant dans le débat local et dans l'enceinte du conseil municipal, doivent encore être éclaircies.

Alors que le gouvernement a autorisé l'attribution des licences 5G, **nous réaffirmons nos doutes quant à :**

- **La santé publique** : les rapports officiels publiés ces derniers mois sur l'impact sanitaire de la 5G ne permettent toujours pas aux instances les plus compétentes d'exclure tout risque réel sur les populations en lien avec l'exposition à cette nouvelle technologie ;
- **La dimension économique** : le haut niveau des investissements induits par l'implantation de la 5G nous interroge d'autant plus dans le contexte financier difficile que connaît notre pays depuis la COVID 19 ; la relance économique au service de l'emploi et de la transition écologique n'est-elle pas prioritaire ?
- **La sobriété numérique** : alors que la fracture numérique n'est pas résorbée dans nos territoires et que certaines surconsommations d'énergie liées au développement numérique sont avérées (vidéo en ligne notamment), est-il bien raisonnable de déployer une nouvelle technologie, dont l'utilité réelle et l'innocuité restent à démontrer, en sachant qu'elle contraindra tant les particuliers que les professionnels à renouveler leurs produits électroniques en dépit de toute considération liée à leur durabilité et qu'elle facilitera des pratiques relativement incompatibles avec les enjeux de sobriété numérique ?
- **L'opportunité** : plus généralement et au regard précisément des questionnements sanitaires, environnementaux et économiques qu'il

soulève, le déploiement de la 5G n'a pour nous de sens que s'il sert en priorité l'exercice de missions d'intérêt général (santé, éducation, meilleur accès à des services publics et privés essentiels...) avant les intérêts privés d'acteurs industriels et tertiaires nationaux ou internationaux

**C'est au regard de ces considérations que le groupe Lille en commun, durable et solidaire propose que la ville de Lille sursoie sur son territoire à toute autorisation d'implantation ou d'allumage d'antennes « test » liées à la technologie 5G. Ce moratoire prendra effet au moins jusqu'à la publication du rapport attendu de l'ANSES en 2021.**

**Le groupe Lille en commun, durable et solidaire demande également que :**

- La Métropole Européenne de Lille prenne une position similaire et interpelle au titre de sa compétence l'ANFR, l'ARCEP et l'Etat pour que ces institutions lui apportent des réponses claires et précises aux différentes interrogations déjà formulées aux plans sanitaire, économique et technique ;
- Le seuil d'exposition acceptable fixé par l'OMS à 61 v/m soit abaissé à 4 v/m à l'échelle de la MEL, afin de montrer le haut niveau d'exigence de notre territoire et d'offrir une réponse concrète aux inquiétudes légitimes de nos concitoyens ;
- Une extinction programmée et accompagnée de la 2G et de la 3G, particulièrement énergivores et désormais réputées saturées, précède tout éventuel déploiement d'une nouvelle technologie ;
- Un grand débat métropolitain soit organisé sur ce sujet de société d'ici la fin de l'année 2020, impliquant acteurs publics, privés, experts et citoyens.